

Image not found or type unknown



Si ya possibilité que mon mari séjourner en france

Par **asma**, le **10/10/2011** à **16:07**

Bonjour, rje suis d'une nationalité algérienne, j'ai eu ma carte de séjour depuis un an et j'attends le renouvellement alors je réside régulièrement en France.....ma question concerne mon mari qui vie en Algérie ...son père a participé dans la guerre mondiale dans l'armée français il a une carte qui prouve ça participation rje voulais savoir es ce que son fils (mon mari) a le droit d'avoir un titre de séjour ou bien la nationalité française avec cette cartesi oui qu'elles sont les démarches et que doit il faire ?rnmmerci